

## Déclaration des États Parties à la Convention contre le dopage à l'occasion du 35e anniversaire de la Convention, réaffirmant leur engagement pour un sport propre

*Adoptée par le Groupe de suivi de la Convention contre le dopage (T-DO), le 2 mai 2025*

Depuis 35 ans, la Convention antidopage du Conseil de l'Europe ouvre la voie à une approche internationale en vue de la réduction et, à terme, de l'élimination du dopage dans le sport.

La Convention contre le dopage est la pierre angulaire de nos efforts communs pour préserver l'intégrité du sport et protéger la santé des athlètes.

Nous, États parties à la Convention, célébrons nos réalisations collectives pour garantir un sport propre et renouvelons notre engagement inébranlable en faveur des principes et des objectifs consacrés dans cet instrument essentiel, ainsi que des piliers fondamentaux du Conseil de l'Europe : les droits humains, la démocratie et l'État de droit.

La Convention a contribué de manière significative à l'effort mondial de lutte contre le dopage en définissant les grands principes et normes tout en favorisant également la coopération, en renforçant les cadres réglementaires et en promouvant une culture du fair play et de la transparence.

Tout en notant les progrès significatifs réalisés au cours de ces 35 dernières années, nous reconnaissons également les défis persistants qui nécessitent une vigilance continue :

- Les progrès de la science et de la technologie ont conduit à des formes nouvelles et innovantes de dopage, rencontrent des méthodes de détection améliorées, permettant des contrôles et des enquêtes plus précis.
- La production et le trafic illicites de substances améliorant les performances nécessitent une collaboration étroite entre les services d'application des lois et les organisations antidopage afin de mettre en œuvre des contre-mesures efficaces.
- La promotion d'idéaux pernicieux en matière d'image corporelle par le biais des médias sociaux souligne la nécessité d'une éducation ciblée et de haute qualité de la part d'expert.es antidopage pour protéger le bien-être des athlètes.

Ces défis ne représentent que quelques-unes des complexités auxquelles nous sommes confrontés dans l'environnement antidopage actuel.

Convaincus de la nécessité de réaffirmer et de renforcer notre engagement en faveur d'un sport propre en Europe et dans le monde, nous nous engageons à :

1. Renforcer la coopération internationale en matière d'activités antidopage en intensifiant nos efforts de collaboration et en partageant les bonnes pratiques pour lutter efficacement contre le dopage dans le sport.
2. Assurer la mise en œuvre complète et effective des dispositions de la Convention au niveau national, en coordonnant les actions de toutes les parties prenantes impliquées dans la lutte contre le dopage - autorités publiques, mouvement sportif, y compris les athlètes, et organisations nationales indépendantes de lutte contre le dopage.
3. Promouvoir et investir dans des initiatives éducatives générales et ciblées pour sensibiliser aux dangers du dopage et inculquer les valeurs du sport propre chez les athlètes, les entraîneurs et la communauté sportive en général.
4. Soutenir et promouvoir la recherche pour faire progresser la science en matière d'antidopage, améliorer les méthodes de détection et développer de nouvelles stratégies pour lutter contre les défis émergents dans ce domaine.
5. Respecter les normes les plus élevées de transparence et de responsabilité dans tous les efforts antidopage, en veillant à ce que toutes les parties prenantes adhèrent aux pratiques éthiques et aux principes de bonne gouvernance.
6. Protéger les droits humains des athlètes en garantissant des procédures justes et équitables dans le cadre du contentieux antidopage.
7. Renforcer la confiance du public dans les activités antidopage grâce à l'application juste, cohérente et équitable des règles antidopage, en favorisant une culture plus large du sport propre.

Nous appelons toutes les parties prenantes – les gouvernements, les organisations sportives, les athlètes et le public – à nous rejoindre dans cet engagement renouvelé en faveur de la sauvegarde de l'intégrité du sport pour les générations futures. Ensemble, nous nous appuyerons sur les réalisations du passé, saisirons de nouvelles occasions de collaboration et travaillerons à un avenir où le sport restera exempt de dopage et où tous les athlètes pourront concourir sur un terrain de jeu équitable et sain.